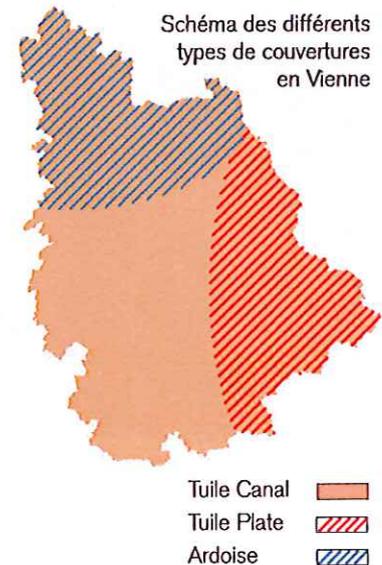


L'Ardoise



Aspect Sensible :

La France est le premier consommateur mondial d'ardoise de couverture. Au niveau du département de la Vienne, on la retrouve essentiellement au nord du département (influences du Val de Loire et importance des carrières d'Angers). (ci-contre schéma)
L'ardoise a souvent été utilisée comme matériau de couverture sur les édifices prestigieux ou de représentation, tels que les bâtiments publics, certaines maisons bourgeoises... Cependant, on retrouve de l'ardoise sur certaines maisons aux toitures à forte pente environ 45°. Les couvertures en ardoise présentent une grande longévité (environ 100ans).



Caractéristiques techniques

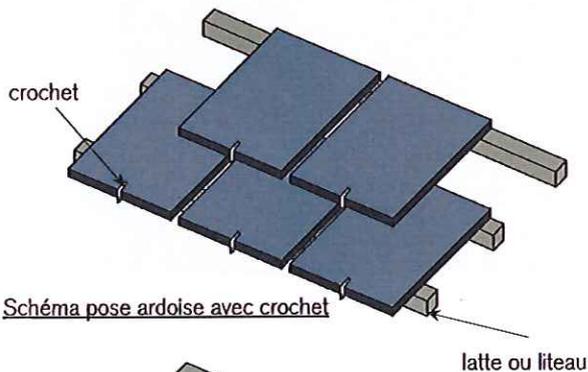


Schéma pose ardoise avec crochet

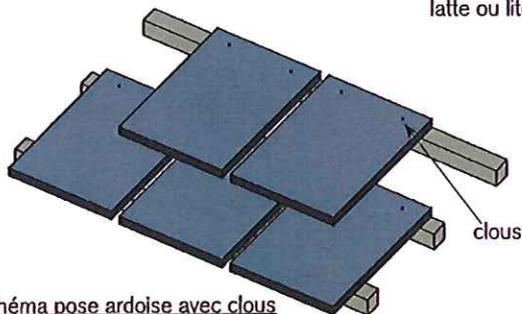


Schéma pose ardoise avec clous

Il existe deux méthodes de fixations : soit par clouage (clou en cuivre) ou par accrochage, au crochet inox mat ou couleur ardoise.

Le bâtiment déjà couvert en ardoises devra être réhabilité en ardoises naturelles de petites dimensions, posées selon l'une ou l'autre des méthodes citées ci-dessus.

Les zingeries, rives de faitage, noues devront être façonnées identique à l'existant.

IMPORTANT : Il est nécessaire de respecter l'esthétique initiale du bâtiment. Les tuiles noires ainsi que le shingle sont évidemment à proscrire. Ces matériaux ne font qu'imiter l'ardoise naturelle sans en avoir les réelles qualités esthétiques ni la longévité.



Cohérence des couvertures, harmonie du paysage



L'ardoise recouvre les toitures à forte pente



Toiture en ardoises anciennes



Toiture en ardoises neuves

À proscrire



Schingle



Tuiles teintées noires

Réglementation :

Toute modification de toiture ou de façade doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux.
(Cerfa n° 13404*01 ou 13404*02)

Contacts utiles :

Service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Vienne
102 Grand'Rue 86000 Poitiers

Direction départementale des territoires de la Vienne
20, rue de la Providence BP 80523 - 86020 Poitiers